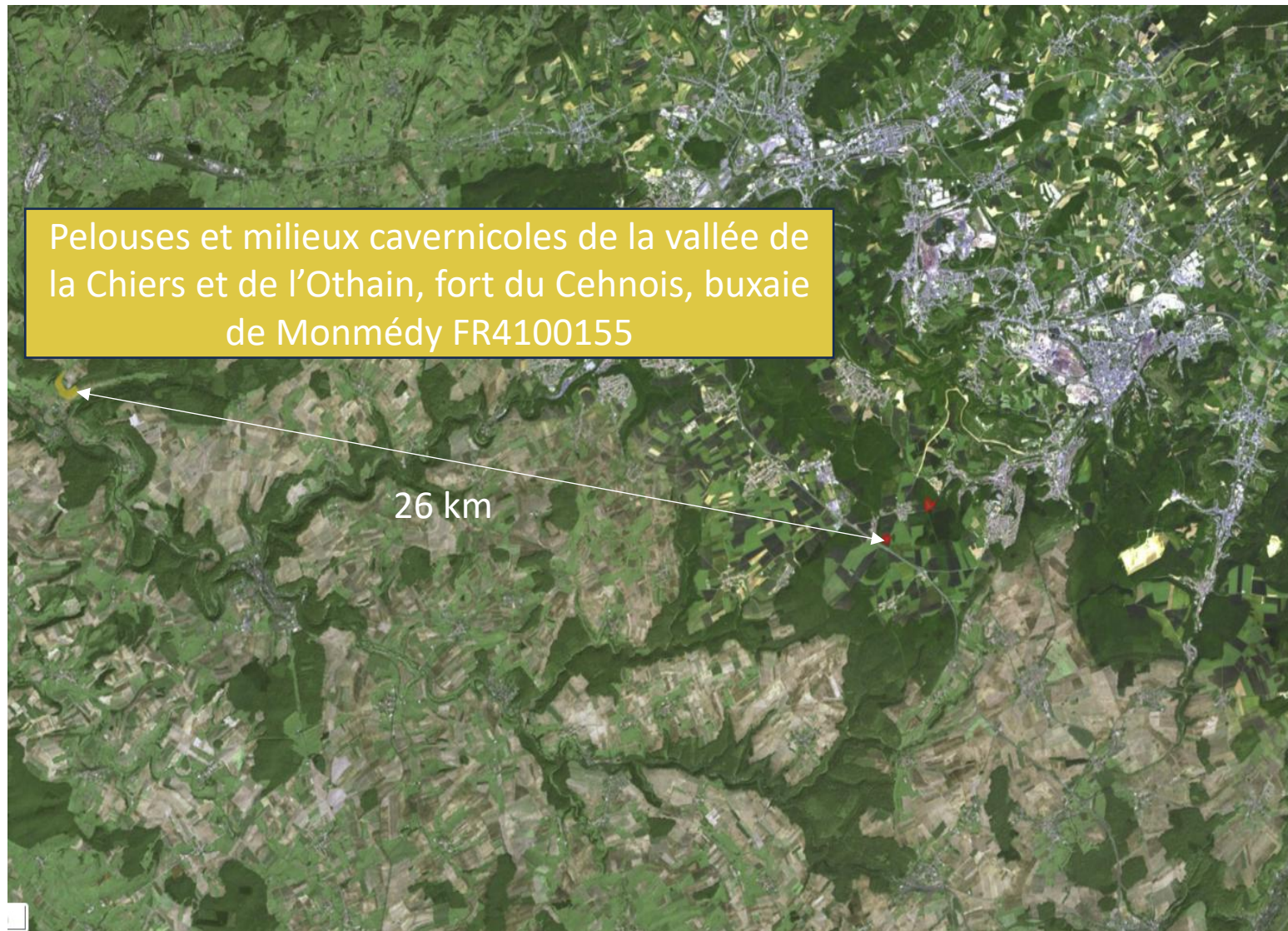


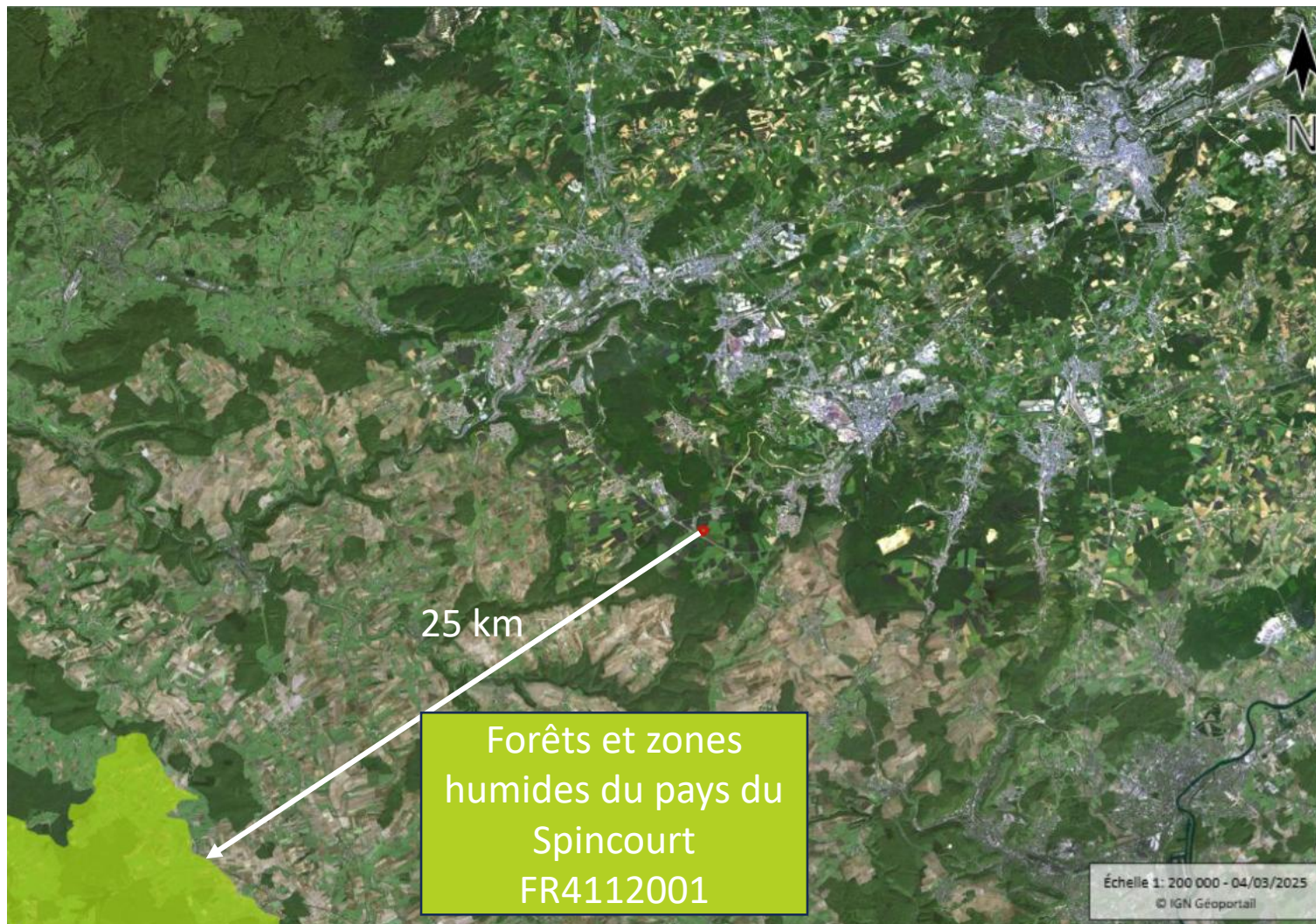
Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité Natura 2000 (Habitats)



La zone Natura 2000 la plus proche est « Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain, fort du Chenois, buxaie de Monmédry FR4100155 » et répond à la directive. Elle est située à environ 26 km au du site.

Les autres Natura 2000 habitats se situent toutes à plus de 30km de la zone d'implantation du projet. Le projet n'aura donc aucun impact sur ces Natura 2000,

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité Natura 2000 (Oiseaux)



La zone Natura 2000 la plus proche est « Forêts et zones humides du pays du Spincourt (FR4112001) » et répond à la directive Oiseaux. Elle est située à 25 km au du site.

L'ensemble des autres Natura 2000 Oiseaux se situe à plus de 40 km de la zone d'implantation.

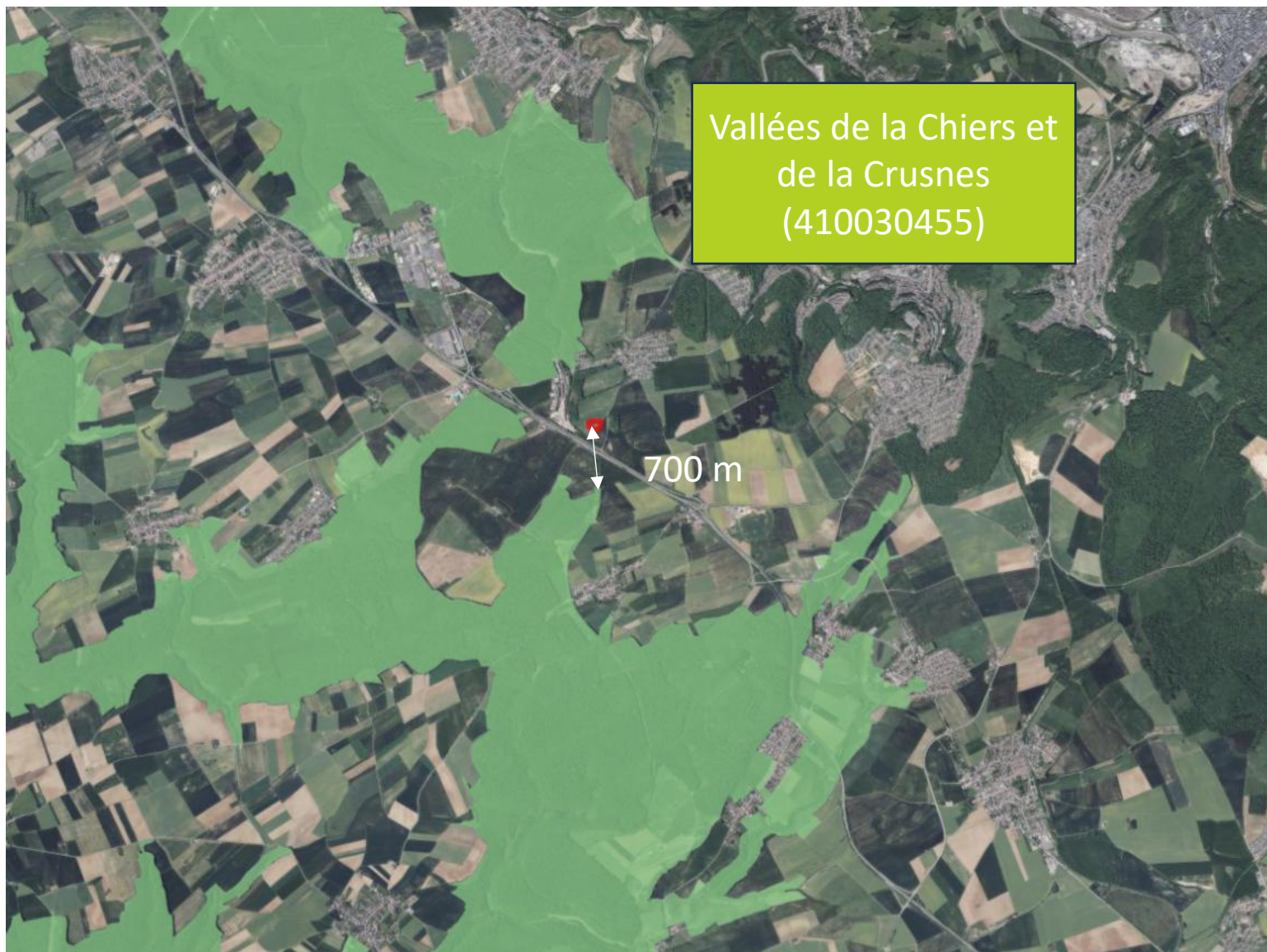
Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité ZNIEFF de type 1



La ZNIEFF de type 1 la plus proche du projet est « Vallon de la Moulaine à Villiers-la-Montagne et Hussigny-Godbrange (410008756) » et se trouve à environ 3 km de la zone d'implantation.

Tous les autres ZNIEFF de type 1 se trouvent à plus de 3 km du site d'implantation, aucun impact n'aura donc lieu sur ces zones protégées.

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité ZNIEFF de type 2



La ZNIEFF de type 2 la plus proche du projet est « Vallées de la Chiers et de la Crusnes (410030455) » et se trouve à environ 700 m de la zone d'implantation.

Cette ZNIEFF de type 2 est d'une superficie importante d'environ 2000 km². Le projet de centrale photovoltaïque ne se situe pas au sein de cette ZNIEFF de type 2 et est d'une superficie moindre par rapport à cette ZNIEFF.

Le projet n'aura pas d'impact sur cette zone protégée.

Un prédiagnostic écologique a été réalisé sur la zone d'implantation afin de respecter l'ensemble des enjeux présents (cf annexe 9).